



**L'économie numérique :
bien plus qu'une question
d'infrastructures**

Mémoire présenté au
Gouvernement du Canada
dans le cadre de
la consultation sur l'économie numérique

par
Le Réseau des SADC du Québec
9 juillet 2010

Table des matières

Introduction	1
Le Réseau	1
L'expertise du Réseau en économie numérique	2
L'initiative des SADC et CAE dans le programme d'accès communautaire à Internet (PAC)	3
Les SADC assurent le déploiement de l'accès public Internet dans le Bas-St-Laurent	3
La SADC assure le financement et la mise en oeuvre des circuits de géopositionnement touristique dans la Baie des Chaleurs	4
Le NetCentre de la SADC devient le pôle majeur des NTIC en Abitibi-Ouest	4
Les enjeux et constats.....	4
État de la couverture et de la qualité de l'offre de service	4
Enjeux et opportunités	6
Recommandations	8
Conclusion.....	9

Introduction

Dans le cadre de la consultation sur l'économie numérique menée par le gouvernement canadien, le Réseau des SADC du Québec a le plaisir de déposer le présent mémoire, se sentant interpellé par le sujet. La réflexion que nous proposons dans ce mémoire est guidée par une prémisse qui reflète l'essence même de la mission des SADC et CAE au Québec : un développement axé sur la prise en charge des milieux par les milieux. Suite à une présentation de l'organisme et de son expertise, une analyse de la situation actuelle sera effectuée, d'où émaneront des recommandations et une proposition. Nous espérons que ces dernières pourront être utiles au gouvernement dans l'élaboration de sa stratégie.

Le Réseau

Le Réseau des SADC du Québec regroupe l'ensemble des 57 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des 10 Centres d'aide aux entreprises (CAE) qui sont présents partout au Québec et qui interviennent en priorité en milieu rural et semi-urbain. Il veille à leurs intérêts, procure des services qui améliorent leur fonctionnement et développe une panoplie d'outils et d'activités pour leur permettre d'agir sur leur territoire désigné, d'échanger leur expertise et d'être à l'avant-garde du développement. Le Réseau des SADC du Québec est une corporation administrée par un conseil d'administration composé de représentants des diverses régions du Québec.

Les SADC et CAE du Québec, avec la force de leur regroupement, sont de véritables experts de première ligne en développement local et régional. Ils viennent en aide aux individus ou aux groupes qui ont un projet favorisant le développement économique et social de leurs collectivités. Ils comptent sur des fonds d'investissement locaux qui totalisent des actifs de 200 millions de dollars pour financer des projets collectifs créatifs et innovateurs. Chaque année, plus de 9 300 entreprises et 10 200 entrepreneurs bénéficient des services d'une SADC ou d'un CAE.

Les SADC et CAE sont des corporations autonomes administrées par des administrateurs bénévoles qui assurent une grande représentativité de la collectivité. De surcroît, divers comités sont formés par les conseils d'administration de ces corporations pour jouer un rôle consultatif et aussi apporter une aide supplémentaire dans la mise en oeuvre de certains travaux. L'action de ces comités porte principalement sur les investissements de la corporation dans la collectivité de même que sur des sujets qui concernent le développement local tels les jeunes, les technologies de l'information et des communications et le développement durable.

Dans l'ensemble du réseau des SADC et CAE, quelques 1 350 administrateurs bénévoles et 400 professionnels trouvent des solutions et agissent pour le mieux-être de nos collectivités, et cela, depuis bientôt 30 ans! Par ses liens nombreux avec les acteurs locaux et les organismes de développement et sa proximité avec les entreprises du milieu qu'ils supportent techniquement et financièrement, les SADC et CAE sont des acteurs principaux au coeur du développement des collectivités et sont aptes à mobiliser le milieu autour de dossiers socio-économiques stratégiques.

C'est grâce à la création du PDC (*Programme de développement des collectivités*) en 1986 que le Réseau des SADC et ses membres contribuent à stimuler la participation des collectivités à la prise en charge de leur avenir. Un programme unique du gouvernement fédéral canadien qui pour la première fois donnait à des communautés et à leurs représentants l'autonomie des prises de décisions. Aujourd'hui, le PDC a fait ses preuves et est même reconnu mondialement par l'OCDE.

Mais, la manifestation la plus importante et positive de l'impact des membres du Réseau des SADC et du rôle essentiel que joue ce Programme dans nos milieux est venue du **Sénat canadien** dans son rapport *Au-delà de l'exode : mettre un terme à la pauvreté rurale*. On y trouve de nombreuses citations qui affirment que le Programme de développement des collectivités est l'un des meilleurs outils de développement mis à la disposition des habitants des régions rurales du Canada. D'ailleurs, dans son rapport, le comité sénatorial recommande que le gouvernement fédéral réaffirme son engagement à long terme envers le PDC.

Pour permettre à ses membres d'agir toujours plus efficacement sur leur territoire désigné et être à l'avant-garde du développement, le Réseau des SADC a développé et, depuis 12 ans, assure la mise en oeuvre d'une mesure d'amélioration continue pour lui-même et ses membres. Au fil des ans, cette action a permis de mesurer le degré de satisfaction et de pertinence des solutions apportées par le Programme de développement des collectivités par l'entremise des SADC et CAE. Ainsi, nous sommes en mesure de démontrer que 96 % des entreprises sont satisfaites des conseillers des SADC et CAE, que 85 % de la clientèle des SADC et CAE est entièrement satisfaite des services reçus et que depuis 1998, 70 % des personnes interrogées croient que les projets de développement économique local n'auraient pu se réaliser dans les mêmes délais ou avec la même envergure sans les SADC ou les CAE.

Cette reconnaissance est également partagée par **Industrie Canada** puisque le partenariat entre les SADC et CAE et ce ministère dure depuis de nombreuses années. C'est en 1994, année d'implantation du *Programme d'accès communautaire à Internet* par **Industrie Canada**, que le Réseau des SADC a amorcé sa collaboration dans le déploiement des programmes du gouvernement fédéral en matière de développement des technologies de l'information et de diminution du fossé numérique. Cette année encore, le Réseau des SADC coordonne la mise en oeuvre du *Programme de stage pour les petites entreprises*, de même qu'*Initiative jeunesse du Programme d'accès communautaire* et *Financement additionnel du Programme d'accès communautaire*. Ce partenariat durable a été rendu possible, d'une part, grâce à la très bonne connaissance qu'ont les SADC et CAE de la situation socio-économique, des enjeux locaux et des acteurs en place et, d'autre part, de la grande capacité de mise en oeuvre et de reddition de compte du Réseau des SADC.

L'expertise du Réseau en économie numérique

L'expertise du Réseau des SADC en économie numérique découle du fait que les enjeux liés au développement de l'économie numérique sont intimement liés à ceux du développement des collectivités locales et que, par conséquent, les SADC et CAE ont toujours été très impliqués et sont responsables de nombreuses initiatives visant le développement de l'accès aux technologies de l'information. Ils partagent une vision dans laquelle le développement de

l'économie numérique, qui couvre les secteurs d'activités économiques, sociales et culturelles, renforcera notre capacité de prise en charge du développement des collectivités s'il est assorti d'une stratégie d'accompagnement.

Les SADC et CAE ont exploité avec succès les technologies de l'information et des communications dans leurs efforts de regroupement. Il y a 15 ans, ils utilisaient un babillard électronique (BBS) pour communiquer entre eux et échanger sur leurs pratiques en développement économique local. Aujourd'hui, ce système a évolué et est reconnu comme l'Intranet le plus performant dans le domaine du développement local. Le Réseau des SADC a également développé et mis en place un *système d'information géographique* (SIG) unique au Canada. Le **mig.ca** est un SIG qui accompagne les collectivités dans leur projet afin de les aider à mieux connaître la situation socio-économique de leur milieu, les habitudes de consommation des habitants, la situation des entreprises, et ce, jusqu'à l'échelle des quartiers partout au Canada.

La reconnaissance des SADC et CAE en tant que joueur important, non seulement en matière de financement d'entreprise et de soutien à la collectivité dans ses projets de développement, mais, aussi dans le domaine de l'économie numérique, est établi. À la lumière de certaines initiatives locales, nous serons davantage en mesure d'apprécier la capacité des SADC et CAE pour mobiliser et accompagner les milieux dans leurs projets pour le développement de l'accès aux technologies de l'information.

L'initiative des SADC et CAE dans le Programme d'accès communautaire à Internet (PAC)

Telle que mentionnée ci-haut, l'initiative du Réseau des SADC en lien avec le PAC remonte au début du programme. **Industrie Canada** a largement mis à profit le Réseau des SADC et CAE pour implanter des centaines de *centres d'accès communautaire Internet* (CACI) partout sur le territoire rural et dans les plus petites communautés. Ainsi, un « réseau de réseaux » a pris forme et est devenu un véritable outil pour la promotion et le développement des compétences numériques auprès des petites entreprises et des groupes de citoyens. Les SADC et CAE sont toujours très actifs auprès du réseau des CACI et de nombreuses autres initiatives ont émergé depuis.

Les SADC assurent le déploiement de l'accès public Internet dans la région du Bas-Saint-Laurent

Après plusieurs mois de planification et de tests techniques sur le terrain, Z.A.P. Bas-Saint-Laurent lance ses activités. Une récente tournée de rencontres avec les organismes de développement des huit MRC du Bas-Saint-Laurent a confirmé l'intérêt des intervenants locaux et régionaux pour le déploiement de *zones d'accès public* (ZAP) sans-fil gratuit à Internet. Le site Web de Z.A.P. Bas-Saint-Laurent est déjà en ligne à l'adresse www.zapbsl.org. Les visiteurs y trouvent toute l'information concernant l'organisme et les services d'accès sans-fil gratuit à Internet qu'il a commencé à déployer dans les zones rurales et urbaines du Bas-Saint-Laurent. D'ici le 30 juin, on prévoit que près de 70 ZAP seront fonctionnelles à l'échelle du territoire bas-laurentien, en zones urbaines et rurales. Tel est l'engagement des administrateurs de Z.A.P. Bas-Saint-Laurent envers les SADC de la région, partenaires majeures de cette initiative porteuse de développement.

La SADC assure le financement et la mise en oeuvre des circuits de géopositionnement touristique dans la Baie des Chaleurs

Pour une deuxième année consécutive, la SADC offre un système de localisation GPS aux visiteurs afin de les inviter à découvrir les attraits et les points d'intérêt de la Baie-des-Chaleurs. Puisqu'il existe plusieurs technologies ainsi que différents outils qui offrent la fonction GPS intégrée, plusieurs téléchargements sont disponibles pour répondre aux demandes des différents types d'utilisateurs.

Initiées par la SADC de Baie-des-Chaleurs, qui a assuré sa mise en oeuvre et son financement, les routes GPS abordent les 4 thèmes suivants : la route des Musées et de l'Histoire, la route des Baignades, la route de la Pêche et finalement, la route de la Famille. Tous les fichiers sont accessibles à l'adresse Internet www.baiedeschaleurs.com/gps.

Le NetCentre de la SADC devient le pôle majeur des NTIC en Abitibi-Ouest

Le NetCentre est un des pôles majeurs du secteur des nouvelles technologies de la SADC d'Abitibi-Ouest. Il est un ensemble de ressources matérielles, techniques et humaines mis à la disponibilité des entreprises et organisations d'Abitibi-Ouest. Par le biais du NetCentre, la SADC d'Abitibi-Ouest offre des services spécialisés de support au réseautage, organisation de webconférences, conseils aux télétravailleurs et accès à des logiciels et équipements spécialisés.

La mise en oeuvre et le financement du NetCentre sont assurés par la SADC en collaboration avec le gouvernement du Canada. Le NetCentre regroupe une salle de vidéoconférence, un local dédié aux télétravailleurs et les 31 CACI présents dans l'ensemble des municipalités d'Abitibi-Ouest. Par ce projet, la SADC adopte des valeurs fondamentales qui sont au coeur du développement de l'Internet : accessibilité, universalité et avant-gardisme.

Plusieurs autres initiatives en lien avec le développement de l'économie numérique dans les collectivités sont portées par les SADC et les CAE. Le but n'est pas d'en faire une liste exhaustive, mais bien de démontrer l'importance du travail d'accompagnement réalisé tout au long de la mise en oeuvre et la capacité des SADC et CAE en tant que joueur important dans le domaine de l'économie numérique. Outre la capacité de mobilisation et de mise en oeuvre, les SADC et CAE possèdent également une vision globale de la collectivité et une capacité de planification stratégique. C'est deux aspects étant fondamentaux lorsque vient le temps d'intégrer l'économie numérique dans la stratégie de développement de la collectivité.

Les enjeux et constats

État de la couverture et de la qualité de l'offre de service

En vue de suggérer des pistes d'orientation pour la prochaine stratégie numérique à déployer par le gouvernement, il importe tout d'abord de bien saisir l'état actuel de l'économie numérique canadienne et de son infrastructure.

À cet effet, le Réseau des SADC du Québec de même que ses membres désirent s'appuyer sur un article fort intéressant paru récemment, qui lui-même fait appel à diverses sources. Ce texte,

de M. Stéphane Baillargeon, publié le 5 juin dernier dans les pages du journal **Le Devoir**¹, présente des données intéressantes sur la position du Canada face à certains autres pays en matière d'accès et d'usage d'internet haute vitesse. Ainsi, selon l'article, le Canada accuse un certain retard en termes de pénétration d'internet haute vitesse sur son territoire, étant relégué, entre autres, derrière son voisin américain. À titre d'information, l'article cite le Japon, le Danemark et la Roumanie comme meneurs de peloton pour leur couverture du territoire. Une telle donnée valide évidemment la nécessité d'élaborer une stratégie numérique pour l'ensemble du pays, car le maintien ou la détérioration de cet état aurait de graves conséquences sur plusieurs aspects socio-économiques tels l'innovation, la compétitivité, le développement social et plusieurs autres.

Il n'en fut pas toujours ainsi et la bonne performance canadienne du passé doit servir d'inspiration à la stratégie à être élaborée par le gouvernement. Pour illustrer cette affirmation, l'article plus haut cité mentionne que le Canada a ainsi chuté de la deuxième à la dixième place des pays pour le taux de pénétration d'Internet haute vitesse mesuré en nombre d'abonnés par tranche de 100 habitants. En égard à la vitesse moyenne de transfert de données offerte, le Canada se retrouve maintenant derrière un pays comme la Moldavie, et loin derrière la Corée du Sud, qui mène avec une vitesse moyenne de quatre fois supérieure à la nôtre.

La relative lenteur des développements canadiens en matière d'accès à Internet haute vitesse n'est pas sans inquiéter certains chercheurs du domaine au Pays. L'amélioration constatée au sein de plusieurs pays autant émergents que développés inquiète madame Catherine Middleton, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les technologies des communications dans la société de l'information, de l'**université Ryerson à Toronto**. Celle-ci, tel que cité dans l'article de M. Baillargeon, affirme :

« Nous sommes passés sous le niveau de certains pays en développement » et que « [...] notre place est de moins en moins enviable, surtout parce que les autres pays ont continué de s'améliorer [...] ».

De telles affirmations peuvent sembler alarmistes pour quiconque habite en centre urbain et bénéficie d'une connexion à Internet haute vitesse à prix raisonnable. Mais il faut tenir compte de l'ensemble des Canadiens et du territoire pour être à même de constater les grandes disparités qui causent la « fracture numérique ». Tous reconnaissent que, face aux vastes étendues façonnant notre territoire, la prestation de services de qualité à tous les Canadiens, où qu'ils soient, constitue un véritable défi. Ceci, sans égard au statut public ou privé de l'organisation qui dispense ces services. Il en va de même pour les communications numériques, dont Internet fait partie.

Ainsi, selon le bulletin électronique *The Daily*², de **Statistiques Canada**, publié le 10 mai 2010, il existe une différence de taux d'usage d'Internet entre les habitants des villes et ceux des plus petites localités. Ces statistiques, recueillies dans le cadre du sondage annuel canadien sur l'usage d'Internet, font le constat suivant : 83 % des Canadiens vivant dans des localités de plus de 10 000 habitants utilisent Internet à des fins personnelles et, pour le même usage, ce taux diminue à 73 % pour les habitants de localités de moins de 10 000 habitants. Selon l'étude,

¹ **Le Devoir**, samedi 5 juin 2010, p. E4 (Culture, Médias)
Internet Canada Dry : Pourquoi faut-il une bande passante plus performante et moins chère?
par Stéphane Baillargeon

² <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-eng.htm>

quoique la situation s'améliore pour les deux types de résidents, la fracture demeure, affichant des taux respectifs de 76 % et de 65 % en 2007, pour la même utilisation.

D'aucuns contesteront le fait que la grande majorité des localités des régions rurales et/ou éloignées comptent moins de 10 000 habitants, pour expliquer les précédentes statistiques. À la lumière de ces chiffres, nous sommes à même de constater que l'offre de service pour Internet haute vitesse n'est pas répartie également sur l'ensemble de notre immense territoire. La faible population présente en région rurale ou éloignée incite rarement les entreprises privées à y offrir le service. La faible ou nulle rentabilité de telles infrastructures jumelée à la faible concurrence dans ce marché (souvent, les fournisseurs n'étant qu'au nombre de deux) invite à une forme de soutien venant de l'état. Voyons rapidement ce que d'autres pays ont fait en la matière.

En Australie, pays présentant une densité de population similaire à la nôtre, *des décisions politiques ont permis d'assurer le branchement de toutes les communautés*³. De même, la Finlande est devenue le premier pays du monde à considérer l'accès à internet à haute vitesse comme un droit fondamental pour ses citoyens. *La réglementation oblige les 26 entreprises de télécommunications du pays à fournir « à chaque résidence permanente et immeuble à bureaux » une connexion internet d'au moins 1 mégaoctet par seconde*⁴. Ceci ne constitue que deux exemples pouvant servir de piste de réflexion dans l'élaboration de la stratégie numérique du gouvernement. Par sa singularité, notre pays exige des solutions singulières et nous tâcherons d'en proposer au cours du présent mémoire.

Enjeux et opportunités

Face aux constats précédemment mentionnés, plusieurs enjeux interpellent le gouvernement du Canada, d'où son invitation à soumettre un mémoire, articulé autour de cinq thèmes, selon sa suggestion. De ceux-ci, nous en retiendrons deux, intrinsèquement liés à la mission du Réseau des SADC du Québec et de ses membres. Il s'agit de :

- **l'innovation grâce aux technologies numériques;**
- **l'acquisition des compétences numériques.**

Au-delà des efforts consentis par le gouvernement canadien pour l'amélioration des infrastructures⁵, il nous appert que la seule présence d'une infrastructure ne peut garantir à elle le développement socio-économique des collectivités. C'est pourquoi nous affirmons que toute initiative de développement des infrastructures se doit être accompagnée par des mesures favorisant l'innovation et l'acquisition de compétences. La vision du Réseau des SADC, incitant ses membres à être des leaders dans la diversification de leurs communautés respectives, se concrétise justement par la volonté d'innovation et le transfert de connaissances. Les recommandations qui seront formulées plus loin seront ainsi articulées autour de ces deux axes.

³ **Le Devoir**, samedi 5 juin 2010, p. E4 (Culture, Médias)

Internet Canada Dry : Pourquoi faut-il une bande passante plus performante et moins chère?
par Stéphane Baillargeon

⁴ <http://www.canoe.com/infos/international/archives/2010/07/20100703-161844.html>

⁵ dont nous saluons les nombreuses annonces dans le cadre, entre autres, du programme *Large bande Canada : Un milieu rural branché au Québec*,

Pour appuyer nos affirmations, attardons-nous premièrement à une étude de l'**Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)**⁶, nommée « *Mettre les TIC⁷ à profit dans une économie numérique* ». Cette étude évalue les mesures que devraient prendre les pays de l'OCDE pour mettre les TIC à profit. Parmi les constats qu'elle présente, notons :

« L'utilisation des TIC est étroitement liée à la capacité des entreprises à innover, c'est-à-dire à faire oeuvre nouvelle en matière de produits, de services, de procédés et d'applications. Par ailleurs, les TIC ont facilité le processus d'innovation, par exemple en permettant d'accélérer les découvertes scientifiques. Les TIC ont également facilité l'établissement de réseaux qui encouragent l'apprentissage informel et la coopération pluridisciplinaire entre les entreprises, de même que l'externalisation. » P.16

Également :

« Si l'on veut que les TIC connaissent un développement et une utilisation favorables, et que les externalités des réseaux se réalisent, il faut que les compétences adéquates soient en place. Disposer d'un personnel compétent en nombre suffisant est un plus, mais les politiques éducatives doivent être accompagnées d'actions d'incitation à la formation [...]. Les mesures qui visent, en matière de TIC, le renforcement des connaissances élémentaires, l'acquisition de compétences de haut niveau, l'apprentissage [...] et le renforcement des compétences managériales et réticulaires indispensables pour une utilisation efficace sont particulièrement importantes. P.16

Deuxièmement, Le Réseau des SADC a collaboré avec Industrie Canada à une étude révélatrice⁸. Portant sur l'efficacité du *programme d'accès communautaire à Internet (PAC)*, elle a été menée en collaboration avec l'**École nationale d'administration publique (ÉNAP)**. De cette étude exhaustive ressortent de nombreux constats, entre autres :

« Qu'il importe d'accompagner les gens vers le déploiement de leurs compétences, surtout les adultes vers de la formation continue, en améliorant notamment les activités complémentaires offertes aux personnes en recherche d'emploi et aux employés moins spécialisés et celles leur permettant plus spécifiquement d'acquérir de nouvelles technologies.»

Cette étude confirme que, en matière de taux d'usage d'Internet, les régions dites éloignées ou rurales occupent les derniers rangs, derrière les grands centres et régions centrales⁹. Au-delà de l'usage global, l'étude révèle également que le niveau de scolarité influe à la hausse sur le taux et la variété des activités des citoyens sur Internet, donnant du poids à notre postulat en faveur de l'acquisition de connaissances. Spécifiquement, toutefois, toujours selon l'étude, le type d'usage fait d'Internet se concentre principalement au niveau des loisirs et de la gestion de la vie courante. Il est ainsi permis de croire que l'usage croît avec le niveau de formation et que l'inverse pourrait aussi être vrai dans une certaine mesure.

⁶ http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr_36734052_36734103_1_1_1_1_1,00.html

⁷ Technologies de l'information et des communications

⁸ *Évaluation du programme d'Accès communautaire à Internet (PAC) pour le Québec*, préparée par Danielle Tremblay. École nationale d'Administration publique, 27 novembre 2009.

⁹ voir 2^e problématique, point 5 : utilisation d'Internet selon le facteur de la localisation géographique, p 71

Toujours à ce sujet, l'article du journal **Le Devoir** cité précédemment rapporte, selon madame Middleton, que :

« Être connecté et bien connecté ne fait pas de soi un citoyen digital. Dans notre analyse de ce problème, il faut lier la question du rang ou de la qualité des infrastructures à la question plus fondamentale de la participation citoyenne, de la vie publique, de l'accès aux services comme aux informations. »

Encore plus importante que son souhait de voir l'avènement d'un réseau national complet, elle conclut que la connexion, même la plus rapide et la moins chère au monde n'est finalement qu'un outil.

Ainsi, à la lumière des expériences variées des SADC du Québec touchant le domaine des Technologies de l'information, décrites au début de ce mémoire, et avec l'appui des articles et études plus haut cités, le Réseau des SADC pose le diagnostic suivant :

« L'Économie numérique, bien plus qu'une question d'infrastructure. »

Au cours des pages suivantes seront formulées les recommandations privilégiées par nos organisations.

Recommandations

Les constats observés plus haut de même que les enjeux identifiés nous amènent à formuler certaines recommandations qui pourront, nous l'espérons, aider à l'élaboration de la stratégie gouvernementale en matière d'économie numérique. Pour encourager au sein de l'économie numérique canadienne autant l'innovation que l'acquisition de connaissances, nous énonçons les recommandations suivantes :

- 1) Poursuivre les démarches de développement des infrastructures en cours tout en y adjoignant systématiquement des mesures favorisant l'innovation et l'acquisition de connaissances (programmes, déductions, etc.), en vue de réduire le fossé numérique.
- 2) Dans le même ordre d'idées, associer les intérêts des entreprises privées et des intervenants socio-économiques locaux des communautés où les infrastructures seront développées. Ceci dans le but de générer un développement optimal des milieux, tant au niveau économique qu'au niveau social et du capital humain.
- 3) En rapport direct avec le premier point et l'énoncé de mission des SADC et CAE du Québec : s'assurer de l'appropriation par les acteurs socio-économiques du milieu de tous les outils et leviers à leur disposition pour la mise en oeuvre des mesures recommandées ci-haut. Cette appropriation aura des impacts positifs sur plusieurs sphères du développement socio-économique des collectivités. Notamment :
 - au niveau des entreprises : productivité, compétitivité, innovation, diversification économique et création d'emplois;
 - au niveau des employés : meilleure employabilité, rétention et attraction de main-d'oeuvre (frein à l'exode);

- au niveau social : meilleure qualité des soins de santé, amélioration de la qualité de vie (aînés, jeunes familles, etc.);
- au niveau territorial : amélioration des méthodes de production agricole, meilleure occupation des territoires et plus grande équité entre ceux-ci;
- au niveau de la relation entre les gouvernements et les citoyens : offre, accessibilité et qualité de services accrus (selon la volonté clairement établie par le gouvernement canadien d'accroître ses services en ligne), meilleure participation citoyenne, économies et efficacité accrue par la prestation de services en ligne.

Conclusion

La pertinence du développement de l'économie numérique au Canada est maintenant un fait accepté par tous et le présent appel de mémoires le prouve bien. Sachant que des efforts de développement des infrastructures en régions rurales sont déjà consentis, nous ne pouvons qu'en saluer l'initiative. Nous conseillons toutefois de jumeler aux projets à venir des mesures et programmes favorisant l'innovation et l'acquisition de connaissances. Des infrastructures de qualité ne peuvent à elles seules être garantes du développement des collectivités, si les membres de ces dernières ne savent en faire un usage qui leur soit profitable. Les articles et études cités plus tôt en font foi. Une part judicieuse des investissements en innovation et en acquisition de connaissances multipliera les retombées engendrées par les sommes consenties en infrastructures.

En vue d'élaborer une stratégie de développement de l'économie numérique efficace, le gouvernement canadien aurait tout avantage à consulter et impliquer des intervenants qui oeuvrent au coeur des collectivités. Ces intervenants sont les plus aptes à suggérer des solutions adaptées sur mesure à leur milieu, et dont les impacts seront les plus significatifs au développement de l'économie numérique au pays. Ces intervenants sont déjà concertés, agissent en synergie et se sont créé, au fil des ans, un solide réseau de contacts. Il est également souhaitable d'inclure les entreprises privées de ces collectivités parmi les intervenants.

Le Réseau des SADC du Québec et les membres qu'il représente considèrent être un partenaire naturel pour l'élaboration et le déploiement de la future stratégie relative à l'économie numérique et offre ici son expertise. En plus d'être étroitement impliqués sur le terrain, les membres du Réseau font preuve, depuis bientôt 30 ans, d'une excellente reddition de comptes et d'une grande force de concertation. De plus, ils possèdent un bon historique de collaboration avec divers ministères et organismes gouvernementaux – notamment pour des projets relatifs aux TIC – tel que brièvement décrit au début de ce mémoire. Tout au long de ces nombreuses collaborations, la capacité du Réseau à trouver rapidement des solutions et à les mettre en oeuvre s'est affirmée¹⁰.

Nous croyons donc, en conclusion, que le gouvernement canadien bénéficierait de l'expertise du Réseau des SADC et de ses membres pour l'élaboration et la mise en oeuvre de sa stratégie

¹⁰ À ce sujet, nous pouvons de plus ajouter, en guise d'exemples, la mise sur pied et la gestion de fonds de soutien, de démarrage et de relève aux entreprises, déployés en un temps record et avec grande efficacité. Ceci en plus des projets déjà cités au début de ce mémoire.

concernant l'économie numérique. Nous sommes disposés à collaborer à ce projet structurant qui contribuera à la diversification des collectivités et à la prise en charge de celles-ci par leurs milieux respectifs.

L'économie numérique : bien plus qu'une question d'infrastructures



www.reseau-sadc.qc.ca

979, avenue de Bourgogne, bureau 530
Québec (Québec) G1W 2L4

Téléphone : 418.658.1530

Télécopieur : 418.658.9900

sadc@ciril.qc.ca